



La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune
de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Sainte -Suzanne Tel : 02 43 01 40 10 - courriel : contact@ste-suzanne.com

Chammes Tel : 02 43 01 40 65 Courriel : contact.chammes@ste-suzanne.com

Bulletin trimestriel Avril – juin 2024

Le 29 mai la flamme Olympique passe à Sainte-Suzanne

Cela arrive tous les 100 ans pour un pays et pour un village peut-être jamais, La commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes a été retenue comme commune d'accueil du passage de la flamme olympique **le mercredi 29 mai de 12H10 à 13H00**. Une journée qui sera consacrée au sport et à l'olympisme avec le moment solennel du passage de la flamme sur un parcours de plus de 3 kms dans les rues de Sainte-Suzanne et une arrivée au Château. Une fête populaire organisée en partenariat avec le Conseil Départemental, le Comité d'Organisation des jeux Olympiques. La Communauté de communes des Coëvrons et la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes.



Des animations seront proposées tout au long de la journée avec une course scolaire sur le parcours de la flamme le matin. Ce relais regroupera les établissements scolaires des Coëvrons avec la participation d'une vingtaine d'élèves de l'école Perrine Dugué.

Le départ de la course aura lieu à partir de 9h30 devant l'école Perrine Dugué et l'arrivée s'effectuera dans la cour du Château.

Un mini-village Olympique sera installé place Ambroise de Loré de 10h00 à 17h00, il proposera des animations sportives par les clubs des Coëvrons ainsi qu'une offre de restauration. L'association Médiéville 53 proposera son traditionnel tire à la corde, les FTS proposeront une randonnée pédestre également.

Le départ du relais de la flamme s'effectuera de la salle Maxime Létard, le parcours de 3,2km prévoit une vingtaine de relayeurs et se terminera dans la cour du Château.

Attention à partir de 10h00 du Matin et jusqu'à 13h30 il ne sera pas possible d'accéder en voiture dans le village de Sainte-Suzanne

Samedi 20 avril, nouvelle Journée citoyenne : Tous à la poterne

Pour cette nouvelle journée de chantier citoyen « tous à la poterne » l'opportunité est offerte à tous les habitants jeunes et moins jeunes qui souhaiteraient de s'investir dans un chantier d'entretien, de préservation, de valorisation des espaces naturels de notre commune et participer à l'amélioration de notre cadre de vie collectif.

Cette année la journée citoyenne prévoit des travaux et des temps festifs. **A 9h00 début** de la journée par un accueil croissants des participants avant de se diriger sur le chemin et les versants de la poterne pour le grand nettoyage de printemps.

Le chantier citoyen se déroulera **de 9h30 jusqu'à 12h30**.

A 12h30 inauguration du verger conservatoire. Rendez-vous est donné au printemps aux parrains des arbres et aux participants de la journée et à tous les habitants qui voudront participer à la présentation du verger conservatoire de la poterne. Un projet qui s'inscrit dans une démarche plus globale de renaturation des jardins vivriers, des vignes et vergers du 18ème siècle.

A 13h30 un moment convivial sera offert aux participants de cette journée Citoyenne dans le parc de la butte verte autour de grillades.

Pour participer à cette journée inscrivez-vous auprès du secrétariat de la mairie au 02 43 01 41 10 ou par mail à contact@ste-suzanne.com. Pensez à venir équipé de gants et chaussures et bottes adaptés pour ce chantier d'entretien.





Edito

Michel Galvane

Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes

La commune vient d'adopter son budget pour l'année 2024. Après les travaux de rénovation et réaménagement des rues de la libération et de Montsûrs, les travaux pour améliorer notre cadre de vie vont se poursuivre et seront encore au cœur des décisions budgétaires .

Cette année plusieurs chantiers d'importance sont prévus. Une priorité sera donnée à l'école primaire qui va bénéficier d'un chantier complet de rénovation et de réaménagement pour accueillir les plus de 70 élèves de la maternelle au primaire ; à la prochaine rentrée scolaire. En partenariat avec la poste, le bureau bénéficiera d'une rénovation et d'un réaménagement complet et enfin avec Territoire Energie Mayenne le lotissement Perrine Dugué bénéficiera d'une rénovation de l'éclairage public, un chantier qui permettra de finaliser l'installation de la fibre sur ce quartier..

Sainte-Suzanne-et-Chammes est Lauréate des Villages d'Avenir



La candidature de la commune retenue autour d'un projet du VAL d'ERVE

En septembre 2023 la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes avec les communes de Blandouet-Saint-Jean, Saulges, Saint-Pierre-sur-Erve, Thorigné-en-Charnie candidaient au programme national des Villages d'Avenir .



Une candidature qui regroupait cinq communes en continuité territoriale, dont deux communes nouvelles, déjà habituées à travailler ensemble, qui souhaitaient s'engager plus fortement dans l'avenir de leur village et plus largement pour le territoire de la Vallée de l'Erve. Une vallée reconnue aujourd'hui comme un pôle touristique majeur du département composé de trois Petites Cités de Caractère, dont une classée parmi les Plus Beaux Villages de France, d'un site classé avec les grottes de Saulges, d'un patrimoine bâti historique important, d'un patrimoine naturel exceptionnel avec la forêt de la Charnie et la rivière de l'Erve et deux Sites Patrimoniaux Remarquables en cours de classement.

La candidature portait un projet de dynamique globale de notre territoire pour préparer nos communes aux besoins d'aménagement et aux évolutions à venir en matière : d'urbanisme ; d'habitat ; de transition écologique, de sobriété énergétique ; de valorisation patrimoniale ; d'attractivité et de développement touristique.

La préfecture de la Mayenne nous a informés que la candidature des cinq communes du Val d'ERVE dont Sainte-Suzanne-et-Chammes a été retenue au niveau national avec une trentaine d'autres communes mayennaises. Un projet qui va permettre à la commune de bénéficier d'un accompagnement avec un poste de cheffe de projet financé par l'Etat et un soutien financier pour les projets à venir en particulier ceux liés à la transition énergétique et écologique. Dans le cadre de cette candidature Villages d'Avenir, six axes prioritaires ont été retenus pour la commune :

- un plan de rénovation énergétique des bâtiments et logements communaux.
- un programme de rénovation et gestion de l'éclairage public (passage en Led de tous les points lumineux, programmation raisonnée des heures d'éclairage, plan lumière des monuments évitant la pollution lumineuse).
- un programme d'accompagnement des propriétaires privés dans la rénovation énergétique des logements.
- un programme de revégétalisation de l'espace public, dont les cours d'écoles.
- une nouvelle gestion des plantations et du fleurissement intégrant les contraintes environnementales et l'évolution climatique.
- un programme de développement des installations d'énergie renouvelable et définir la cartographie des zones d'accélération de ces énergies renouvelables à l'échelle de la Vallée de l'Erve.

Actualité du conseil municipal—retrouvez toutes les informations sur le site internet de la commune :

<https://www.ste.suzanne.com>

Permanence des élus - le maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes et le 1er adjoint-maire délégué de Chammes reçoivent sur rendez-vous, la prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat de la mairie tél : 02 43 01 40 10



Horaires d'ouverture de la mairie et mairie annexe :

Mairie de Sainte-Suzanne :

- Mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Jeudi de 9h00 à 12h30
- Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00

Mairie annexe de Chammes :

- Lundi de 13h45 à 17h45
- Vendredi de 8h30 à 12h30

Vie de la commune

Ecole primaire Perrine Dugué. *Le chantier de rénovation énergétique et de réaménagement va être lancé*

En 2024, L'Etat a fait de la rénovation des écoles et de la renaturation des cours d'école une de ses priorités pour respecter les objectifs de baisse de la consommation énergétique et de la baisse des émissions de gaz à effet de serre dans les bâtiments d'ici 2030. La Commune a également fait de sa priorité de mandat le projet de rénovation de son école avec une volonté de transition écologique par une approche globale de rénovation du site .

La commune a déjà réalisé de nombreux travaux avec un réaménagement important de la circulation en 2022 et les travaux de sécurisation des abords de l'école en 2023.

Le chantier qui devrait débuter à l'été 2024 prévoit **la rénovation énergétique** de l'ensemble du bâtiment pour un gain d'économie d'énergie d'au moins 45% du fonctionnement actuel; la **renaturation des deux cours d'école** pour engager une transition écologique avec une cour dédiée aux jeux, à la motricité, aux activités pédagogiques en extérieur et une cour dite verte dédiée aux activités de nature comprenant un jardin permacole; le **réaménagement spatial** et fonctionnel du bâtiment permettant d'offrir une meilleure organisation des activités avec en particuliers un espace dédié aux classes de maternelle pour l'accueil des parents, un dortoir, un espace pour la garderie; le **réaménagement de la cuisine du restaurant scolaire** avec une remise à niveau par des équipements économes sur le plan énergétique, des espaces permettant de répondre aux nouvelles normes d'hygiène et aux objectifs du plan alimentaire territorial (PAT) mis en place par la commune.



Incivilités du stationnement encore...

Malgré les rappels incessants, il semble que certaines personnes ne souhaitent toujours pas comprendre que les trottoirs **sont des espaces de circulation pour les piétons en aucun cas des espaces de stationnement**. Pas une journée ne se passe sans que la commune ne doit intervenir pour faire simplement respecter le code de la route.

Ces propriétaires de véhicules par leur incivilité empêchent le passage des piétons et impose aux personnes âgées et surtout celles à mobilité réduite de devoir descendre sur la route avec le risque que cela comporte pour elles, ainsi que pour les parents avec des enfants en poussette.

La commune possède de nombreux espaces de stationnement qui permette à chacun de stationner son véhicule, faut-il encore par simple civilité accepter de faire quelques mètres à pied ! En 2024, une démarche est en cours pour engager la verbalisation des automobilistes qui persistent dans leur comportement.



Election Européenne 2024



Les élections européennes se dérouleront du 6 au 9 juin au sein des 27 pays membres de l'union européenne .

Pour la France, elles se tiendront **le dimanche 9 juin 2024** afin d'élire les 81 députés français qui siègeront parmi les 720 députés que compte le parlement Européen.

Pour les personnes qui ne l'auraient pas encore fait elles peuvent s'inscrire en ligne jusqu'au mercredi **1er mai 2024**,

Le dimanche 9 Juin 2024, j'exerce mes droits de citoyen, je VOTE !

Budget 2024

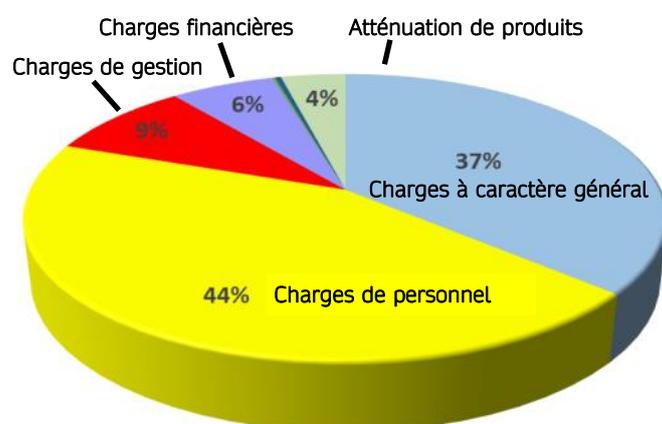
Lors de la séance du 15 mars 2024 le conseil municipal a adopté le budget prévisionnel pour l'année 2024 avec en dépenses de fonctionnement de 1 357 486 € et des recettes attendues de 1 797 633 €, l'écart représentant une fois les remboursement d'emprunts déduits la capacité d'autofinancement des investissements de l'année prochaine . Pour les dépenses et recettes d'investissement un montant de 1 977 267 € et des recettes attendues pour un même montant.

Budget de fonctionnement : des dépenses stables malgré l'inflation

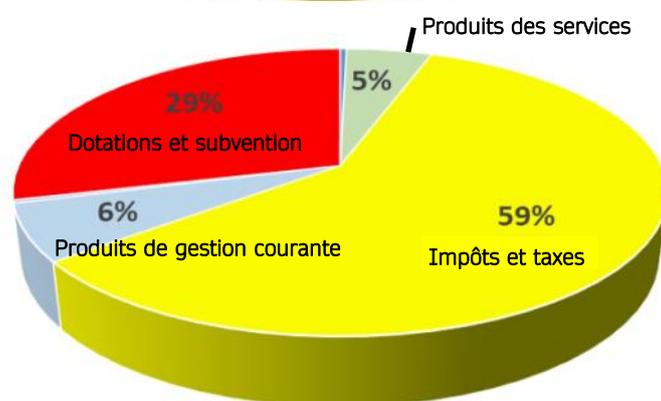
Pour les dépenses de fonctionnement, le budget 2024 présente une stabilité par rapport à l'année dernière en intégrant les hausse liées à l'inflation. Un résultat dû en grande partie aux efforts de gestion engagés avec la renégociation des nombreux contrats comme ceux de l'informatique et la téléphonie avec le passage à la fibre et une mise en réseau de l'ensembles des sites communaux.

De nombreux travaux ont également été réalisés en régie municipale du fait des services techniques en régie et des investissements réalisés en termes d'équipements. Les charges de personnels restent stables, elles subissent pour autant les revalorisations salariales prévues au niveau national et la création d'un quart de poste temporaire à l'école primaire en raison de l'augmentation des effectifs d'élèves de la classe de maternelle avec 50% des élèves inscrits dans ce niveau, ce qui nécessitait un renforcement de l'encadrement .

Dépenses de fonctionnement : 1 413 864,01 €	
(011) Charges à caractère général	390 000 €
(012) Charges de personnel	470 000 €
(014) Atténuation de produits	51 771 €
(65) Charges de gestion courante	94 000 €
(66) Charges financières	67 000 €
(67) Charges exceptionnelles	2 000 €
(68) Dotations aux dépréciations	3 836 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 758,32 €
Virement à la section investissement	293 498,69 €



Recettes de fonctionnement : 1 797 633,58 €	
(013) Atténuation de charges	5 000 €
(70) Produits des services	67 350 €
(73) Impôts et taxes	791 371 €
(74) Dotations, subventions	457 747 €
(75) Produits de gestion courante	85 250 €
(77) Produits exceptionnels	5 000 €
Solde de fonctionnement reporté	385 915,58 €



Budget d'investissement : une année soutenue avec

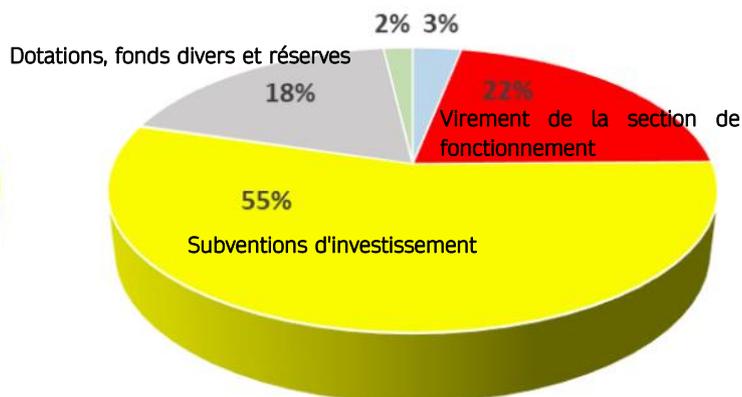
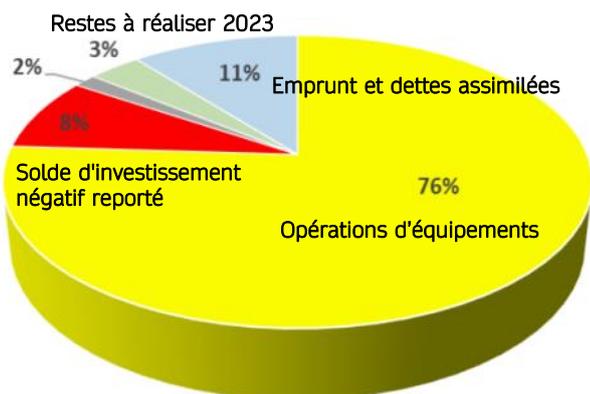
la poursuite des investissements pour améliorer le cadre de vie et maintenir les services publics de proximité .

Pour le budget d'investissement 2024, l'année verra la réalisation de chantiers structurants avec la rénovation de l'école primaire Perrine Dugué, la rénovation du bureau de poste, le renouvellement de l'éclairage public du lotissement Perrine Dugué . Une année qui verra également la réalisation d'études pour préparer les chantiers 2025 avec la rénovation du musée, l'aménagement du lotissement à Chammes, le réaménagement de la rue du Petit Rocher et de la place devant l'ancien EPHAD ainsi que des travaux de rénovation de logements communaux.

Dépenses : 1 695 724,11 €	
Opérations d'équipement	1 287 800 €
Emprunt et dettes assimilées	138 683,48 €
Opérations patrimoniales	25 000 €
Restes à réaliser 2023	58 284,09 €
Solde d'investissement négatif reporté	185 956,54 €

Recettes : 1 695 724,11 €	
Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 758,32 €
Virement de la section de fonctionnement	293 498,69 €
Subventions d'investissement	742 000 €
Emprunts et dettes assimilées	2 000 €
Dotations, fonds divers et réserves	250 000 €
Opérations patrimoniales	25 000 €
Restes à recouvrer 2023	341 467,10 €

Vie de la commune



Le taux d'endettement reste lui aussi stable avec une capacité de remboursement sur 6,5 années et une extinction de la dette en 2035 sans nouveaux emprunts .

Taxes locales	Taux année 2023	Proposition de taux année 2024
Taxe foncière (Bâti)	42,24 %	42,24 %
Taxe foncière (Non Bâti)	26,75 %	26,75 %
Taxe Habitation (Résidence Secondaire)	18,00 %	18,00 %

Lors de cette séance, il a également été adopté les taux d'imposition des taxes foncières et taxes d'habitation pour lesquelles vu le contexte d'inflation du coût de la vie, le conseil municipal a décidé de maintenir ces taux au niveaux de ceux de l'année dernière et ce pour la quatrième année consécutive.

Agenda des manifestations - Avril à Juin 2024

Bibliothèque : le mercredi de 10h30 à 12h00 et le samedi de 10h30 à 12h30.

Mois d'avril :

- Samedi 6 avril Soirée Bodega par l'association musicale de Sainte Suzanne salle Maxime Létard
- Samedi 6 avril et Journée Européenne des Métiers d'art exposition à la bergerie du Château
- Dimanche 7 avril concert de l'Harmonie salle Maxime Létard
- samedi 27 avril Passage de la course cyclo sportive Babybel- Sainte-Suzanne
- Dimance 27 avril Passage de la course cyclo sportive Babybel Sainte-Suzanne
- dimanche 28 avril 2024 LOTO Médiéville salle Maxime Létard

Mois de mai :

- Vendredi 17 mai passage de la course cycliste 'bordeaux-Saint-Malo'- Sainte-Suzanne
- Samedi 18 mai passage de la course cycliste 'bordeaux-Saint-Malo'- Sainte-Suzanne
- Samedi 25 mai Les 6h00 de Sainte Suzanne parc de la butte verte - Sainte-Suzanne
- Dimanche 26 mai concert « Le Printemps de la Musique Ancienne en Mayenne » à l'église de Sainte-Suzanne
- Mercredi 29 mai passage de la Flamme Olympique - Sainte Suzanne

Mois de juin :

- Vendredi 14 juin Fête de la Musique—place Hubert II de Beaumont - Sainte Suzanne
- Samedi 15 juin spectacle de théâtre (Y a t'il un pilote dans la salle) salle Adrien Hardouin - Chammes
- Samedi 22 juin la nuit romantique des Plus beaux Villages de France avec concert à l'église - Sainte-Suzanne
- Dimanche 30 juin repas champêtre du comité des fêtes de Chammes



Chaque mois retrouvez le programme des animations du Centre d'Interprétation du Patrimoine du pays d'art et d'histoire au sein du Château de Sainte Suzanne sur le site du département

<https://patrimoine.lamayenne.fr/sainte-suzanne/evenements/le-ciap-dans-tous-tous-les-sens/>



7^{ème} Nuit Romantique des Plus Beaux Villages de France .

Cette année encore, Sainte-Suzanne participe à la Nuit Romantique proposée par les Plus Beaux Villages de France le samedi 22 juin. Pour la cinquième déambulation (les éditions 2020 et 2021 ayant été annulées à cause du COVID-19), le parcours restera dans la cité de Sainte-Suzanne et sera plus sédentaire.

Tout commencera à 20h par un récital de piano sur la place Hubert II de Beaumont, puis des figurants en costumes d'époque sonneront le rassemblement pour un concert de guitare dans l'église de Sainte-Suzanne à 21 heures, avec en tête d'affiche

Patricio CADENA qui nous entrainera sur des airs romantiques d'Amérique latine, puis vers 22h30 un échange autour de la poésie dans le petit jardin du Parc de la Butte Verte. Programme en cours de finalisation. **Venez nombreux, évènement entièrement gratuit proposé par Médiéville 53 et les Amis de Sainte-Suzanne.**

6H00 de Sainte -Suzanne Médiéville 53 : Le Samedi 25 mai aura lieu la 7^{ème} édition des 6 Heures de Sainte-Suzanne avec de nouveaux circuits, de nouvelles courses, de nouveaux défis. Ce sera une « version augmentée » de l'épreuve traditionnelle qui consiste en deux courses horaires de 6 heures sur deux parcours différents. En mai 2024, il sera proposé trois nouveaux parcours : 10km, 21.1km (équivalent à un semi-Marathon) et 42.2km (équivalent à un Marathon). Les jeunes ne seront pas oubliés avec deux course de 1000 m et 2000 m.

Pour le côté festif, la cour du Château sera « privatisée » et pour l'occasion accueillera le village des 6H00, tous les participants et accompagnateurs avec le soir pour ceux qui veulent continuer la fête un repas de clôture et une soirée musicale .



Comité des fêtes de Chammes : Le 8 décembre 2023 a eu lieu l'assemblée générale. Suite aux votes, le bureau

reste inchangé : Président : Joël Breux, vice-président; Daniel Charlot; secrétaire Aline Davoust; vice-secrétaire Daniel Rouland , Trésorière : Véronique Roguet, vice-trésorière : Marguerite Dodard, 2^{ème} vice-trésorier : Jean-Claude Vaudolon.

Il est aidé de 14 membres dont 2 nouvelles personnes pour cette année. Voici les différentes manifestations pour cette année :

- à partir du mois d'avril ouverture de la pêche à l'étang des «Chauvinières» avec deux lâchers de truites en mai et juin .
- Fête Champêtre aux terrains des sports **le 30 juin** avec une randonnée pédestre à partir de 10h00, à 12h00 un repas (entrée, viande, fromage, dessert) adultes 18 € et 9 € pour les enfants, qui sera animé par un chanteur, une chanteuse et un humoriste.

A bientôt pour les festivités. Le Président

Amicale de L'Erve de Chammes : le Jeudi 25 janvier a eu lieu l'assemblée générale, de l'association de l'Amicale de l'ERVE lors duquel le Conseil d'administration a été renouvelé. Présidente Mme Ribot Marie-Thérèse ; Vice-président Mr Hernier Rémy ; Secrétaire Mme ROULAND Paule-Marie ; Secrétaire adjoint Mr LACOME Jean; Trésorière Mme HERNIER Paule ; Trésorier adjoint : Mr MAZUET Jean-Claude et Membres : Mr Delaunay Raymond; Mme Prudhomme Claudine; Mr Scott Edward.

Le comité a ensuite présenté toutes les animations et activités prévues pour l'année 2024 avec :

- le jeudi après-midi la belote.
- dimanche 4 Février Spectacle Holiday On Ice salle Antarès .
- mercredi 24 avril Fêtes des chorales à Torcé-Viviers .
- mardi 28 mai Repas champêtre de l'amicale à St Jean/Erve
- mardi 25 juin Pique-nique au plan d'eau de St Léger
- dimanche 6 octobre repas annuel à Chammes.
- jeudi 5 décembre Goûter de Noël à Chammes



Ouverture d'une chocolaterie au cœur de la Cité médiévale



Une chocolaterie artisanale ouvrira ses portes au mois de mai 2024 dans la cité médiévale de Sainte Suzanne au 1 Grande Rue. La chocolaterie BIM est le fruit d'une rencontre entre un agronome, sourceur de cacao et grand voyageur (Stéphane SENAN) et une ingénieure-chocolatière (Charline GLEDEL).

Stéphane habite le village de Sainte Suzanne depuis 3 ans et Charline est originaire de Bazougers (à 20 km de Sainte Suzanne).

C'est une volonté forte d'implanter la chocolaterie en milieu rural à l'instar des autres chocolatiers dans les grandes villes.

BIM c'est l'acronyme de Bean-to-bar In Mayenne (littéralement de la fève à la tablette), ce sont des histoires de chocolat que les fondateurs souhaitent raconter à leurs fidèles clients.

BIM c'est une boutique de vente aménagée en parcours de visite (carte du monde, écran vidéo, panneaux explicatifs), un laboratoire de production agroalimentaire disposant de matériels professionnels (torréfacteur, four, concasseur/vanneur, robot coupe, mélangeur/conche, tempéreuse, moules à tablettes ou autres pièces) ainsi qu'une terrasse de dégustation.



Le lieu sera aménagé pour fabriquer le chocolat depuis la fève de cacao jusqu'aux créations chocolatées et pour vendre les chocolats dans une boutique au contact direct des clients (Suzannais, Coëvronnais et Mayennais). Ils pourront acheter des chocolats toute l'année, les déguster en terrasse, visiter l'atelier lors d'une visite guidée, participer à des ateliers à thème.

Stéphane et Charline proposeront à compter du mois de mai 2024, une offre nouvelle avec des produits gourmands et de nombreux services nouveaux.

Parmi les produits gourmands fabriqués à partir d'ingrédients nobles, respectueux de l'environnement, certifiés biologiques et équitables, vous pourrez découvrir des tablettes grand cru de 6 origines, des tablettes gourmandes, des coffrets divers et variés, des pâtes à tartiner, des sucettes, des biscuits agrémentés de touches chocolatées, des boissons chaudes et rafraîchissantes, des glaces et sorbets chocolatés.

La création d'une terrasse à l'arrière du bâtiment offrira des instants de convivialité assurés. C'est un point d'honneur pour Charline et Stéphane que de permettre des rencontres et des échanges sur le thème du chocolat.

la chocolaterie BIM proposera des services avec des thématiques évolutives au fil des saisons : visite pédagogique, soirée dégustation, atelier d'initiation Bean-to-bar « je fabrique mon propre chocolat », atelier de moulage du chocolat « j'apprends à faire des mendiants », conférences avec des producteurs de cacao d'Amérique latin ou d'Afrique...

L'idée est de RENDRE ACCESSIBLE LE CHOCOLAT au sens large (son origine, son impact environnemental s'il n'est pas issu de filières maîtrisées et respectueuses, sa saine composition, son travail d'orfèvre, ses secrets, sa dégustation), au plus grand nombre. Alors on vous attend nombreux à la chocolaterie en mai, à bientôt chez BIM, Bean-to-bar In Mayenne

Stéphane et Charline

bois extérieur
bois intérieur
grillage
tôles
plantes

POUR BRICOLER MALIN

magasin ouvert
du mardi au samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 18h

**MATÉRIAUX
pour particuliers
ET PROFESSIONNELS**

50 ROUTE
DE L'ERVE
LA RIVIERE
SAINTE-
SUZANNE

06.16.75.71.14

pourbricolermalin.com

Vivéco

HORAIRES Annie

Du Lundi au Samedi :
8h-13h / 16h-19h30
Fermé le mercredi
(sauf 15 juin au 15 sept.)

02 43 01 97 92 Dimanche et Jours fériés : 8h-13h

24 bis rue des Coëvrans - 53270 SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

**DAVOUST
DÉCORS**

02 43 01 44 17 davoustdecors@gmail.com

39 rue de l'Erve - Chammes
53270 SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

TAXI TAXIS & MINIBUS LAMY
A.S.T.S. sarl

02 43 01 47 68

ZA des Coëvrans
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES
taxi.lamy@orange.fr

**AMBULANCES
& VSL LAMY**
A.S.T.S. sarl

ZA des Coëvrans
53270 Ste SUZANNE
& CHAMMES

02 43 01 40 01

Tous transports assés ou allongé
Agrément N°53122010 - Sarl au capital de 10 000,00€
Siret 519 328 819 000 15 - APE 8690A
taxi.lamy@orange.fr

Nos écoles communales



École Sainte Marie -rue dorée

Tout au long du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}, les communes durent mettre en place les politiques d'instruction publique qui avaient pour mission d'enrayer l'analphabétisme d'une grande majorité des Français. En 1825, le département de la Mayenne affichait, avec les départements bretons et auvergnats, un des taux les plus élevés de jeunes analphabètes, 81% des jeunes Mayennais ne savaient ni lire ni écrire.

L'instruction était jusqu'alors réservée aux classes aisées qui faisaient appel à des instituteurs privés, les « précepteurs », et pour les plus pauvres, elle était assurée par les frères et sœurs de congrégations religieuses.

A Sainte-Suzanne, il existait une école de garçons au moins depuis le XVI^{ème} siècle, il faudra attendre la veille de la Révolution, pour que des âmes charitables financent la première école des filles dirigée par les sœurs de la Chapelle-au-Riboul. En 1833, la loi Guizot, du nom d'un ministre du roi Louis Philippe, oblige les communes de plus de 500 habitants à ouvrir une école publique. La commune de Sainte-Suzanne doit alors trouver et entretenir des bâtiments pour accueillir l'école des garçons et celle des filles, financer le matériel scolaire, le traitement et le logement de l'instituteur.



École de garçons - place Ambroise de Loré

Ce grand chambardement est un véritable casse tête pour le maire et ses conseillers qui, pour assumer la gestion des deux écoles, finissent par endetter la commune. Puis en 1881 et 1882, Jules Ferry rend l'école publique obligatoire et gratuite, cette nouvelle loi s'oriente vers la laïcisation de l'enseignement qui s'affirmera, en 1905, par la loi de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ce qui déclenchera une véritable guerre de clans entre les partisans de l'école libre et ceux de l'école laïque. A partir de cette date, l'organisation du système scolaire public change, les instituteurs deviennent des fonctionnaires formés dans les écoles normales départementales et rémunérés par l'Etat.

Si la Commune se voit décharger du salaire des instituteurs, une bien mauvaise surprise l'attend. Nous sommes en 1875, le maire de l'époque, M. Emile Couleard-Julliettrie fait don à la commune de Sainte-Suzanne d'une somme de 35 000 francs et d'un terrain situé route de Montsûrs pour y construire la nouvelle école communale de filles, une salle d'asile (c'est-à-dire une crèche pour les petits) et un hospice pour les vieillards et les plus démunis. C'est le bâtiment qui abrite aujourd'hui l'école Perrine Dugué. Un chemin (futur rue du Petit Rocher) sera également ouvert pour que les enfants de la Rivière puissent accéder à l'école. En 1905, conformément à la nouvelle loi, les sœurs de la Congrégation d'Evron sont remplacées par une institutrice laïque.

Les héritiers de la famille Couleard-Julliettrie rappellent alors aux autorités que la condition « sine qua non » de la donation prévoyait la scolarisation des enfants par des religieuses et demandent, par conséquent, la restitution de la donation soit 35 000 francs plus 5 000 francs correspondant à la valeur du terrain.

Pour restituer la donation, la commune souscrita un emprunt de 40 000 francs au Crédit Foncier de France et finira de rembourser sa dette en 1936. Malgré tous les soubresauts qui ont secoué la commune et ses écoles pendant plus d'un siècle, les objectifs de l'Etat pour démocratiser l'instruction et garantir l'unité de la République française auront été atteints. Au début du XX^{ème} siècle, presque tous les habitants du Sainte-Suzanne âgés de moins de 40 ans savaient lire et écrire.

Aujourd'hui la commune possède toujours son école publique installée dans l'ancienne école communale de filles construite à la fin du 19^{ème} siècle et qui va être entièrement rénovée pour accueillir les trois classes, le restaurant scolaire et la garderie avec en 2024 plus de 70 élèves qui devraient y poursuivre leur scolarité.



École Perrine Dugué - rue de Montsûrs